

Compte rendu sommaire
Réunion du Bureau Communautaire du Lundi 09 octobre 2017
au siège 34 Grand'Rue à Rombas

Sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER

L'an DEUX MILLE DIX-SEPT, le NEUF du mois d'octobre à 18h30, le Bureau Communautaire s'est réuni sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 02 octobre 2017.

Présents : MM. FOURNIER, MUNIER, MULLER, MATELIC, WATRIN, CORRADI, CANTELE, PELIZZARI, FAVIER, DROUIN, BOLTZ et HENRY.

Membre ayant donné procuration : M. FICHTER à M. WATRIN

Absent excusé : Néant

Absent : Néant

Présents sans voix délibérative : MM. LOGNON et SERRIER et Mmes LIEBGOTT et LOUIS,

Le Président ouvre la séance à 18h30, annonce les procurations et passe à l'examen de l'ordre du jour.

Approbation du Procès-verbal de la séance du 11 septembre 2017

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE, le procès-verbal de la séance du Bureau communautaire du 11 septembre 2017.

1. LOGEMENT

1.1 DB 2017-76- Fonds de solidarité pour le logement – Détermination de la cotisation 2017

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de participer financièrement au Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL),
- FIXE la participation financière de la CCPOM sur la base d'un forfait de 0,30€/habitant,
- AUTORISE le Président à signer la convention pour le FSL pour l'année 2017

1.2 DB 2017-77- Programme d'Intérêt Général (PIG) – Attribution de subventions

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE d'attribuer des subventions à divers particuliers dans le cadre du Programme d'Intérêt Général (PIG), pour un montant total de 5.227,00 €
- Et DECIDE de procéder à leur versement,

2. DECHETS MENAGERS

2.1 DB 2017-78 – Fourniture et livraison de bornes aériennes pour la collecte du verre en apport volontaire sur l'ensemble du territoire de la CCPOM – Attribution du marché

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, et après avoir pris connaissance de la décision d'attribution de la Commission d'Appel d'Offres du 9 octobre 2017,

- AUTORISE le Président à signer toutes les pièces afférentes à la conclusion, à l'exécution et au règlement du marché de fourniture de bornes aériennes à passer avec l'entreprise EMP RETOMOULAGE, pour un montant de 253 309,20 € TTC pour la tranche ferme avec la prestation supplémentaire, marché qui pourra être porté à 275 153,40 € TTC en cas de notification de la tranche conditionnelle.

2.2 DB 2017-79 – Marché de gestion des déchèteries – lot N°7 – Gestion des déchets bois – Avenant N°1

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de fixer à 75,00 € HT/tonne le prix de traitement pour le bois A et le bois B, avec effet au 1er juillet 2017, dans le cadre du marché de gestion des déchets de bois collectés dans les déchèteries communautaires, passé avec la société Barisien, 5, rue des Drapiers (57075) METZ le 12 octobre 2015,
- Et AUTORISE le Président à signer l'avenant à passer à cet effet avec la société Barisien.

3. ENVIRONNEMENT

3.1 DB 2017-80 – Aménagement des Berges de l'Orne (« Fil Bleu ») – Travaux d'extension du parking à Rosselange – Attribution du marché

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE d'attribuer à l'entreprise MULLER TP, Rue de la Promenade, (57780) à Rosselange, le marché pour la réalisation des travaux d'extension du parking du « Fil Bleu » à Rosselange, pour un montant de 105 734.40 € TTC,
- AUTORISE le Président à signer toutes les pièces afférentes à la conclusion, à l'exécution et au règlement dudit marché.

3.2 DB 2017-81 – Etude pour la mise en place de la compétence GEMAPI à l'échelle du territoire de la CCPOM – Attribution du marché

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE d'attribuer au bureau SETEC-HYDRATEC le marché pour la réalisation de l'étude de mise en place de la compétence GEMAPI à l'échelle du territoire communautaire en retenant l'offre de base présentée par le bureau SETEC-HYDRATEC pour un montant de 27 840.00 € TTC,
- AUTORISE le Président à signer toutes les pièces afférentes à la conclusion, à l'exécution et au règlement dudit marché.

4. ENVIRONNEMENT

4.1 DB 2017-82 Travaux pour le rétablissement d'un chemin piétons cycles entre la rue du Stade à Pierrevillers et le chemin de Silvange à Marange-Silvange – Attribution du marché

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de retenir l'offre présentée par l'entreprise SMTPF pour un montant de 56 600.07 € TTC, pour la réalisation des travaux de rétablissement d'un chemin piéton et cycles entre la rue du Stade à PIERREVILLERS et le chemin de SILVANGE à MARANGE-SILVANGE, sous réserve de la signature d'un avenant avec la DREAL,

- AUTORISE le Président à signer toutes les pièces afférentes à la conclusion, à l'exécution et au règlement du marché.

5. ADMINISTRATION GENERALE

5.1 DB 2017-83 – Service civique – Demande d'agrément pour l'accueil de volontaires en mission de service civique

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de mettre en place le dispositif du service civique au sein de la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle,
- AUTORISE le Président à solliciter, à cet effet, l'agrément nécessaire auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale,
- AUTORISE le Président à signer les contrats d'engagement de service civique avec les volontaires.

5.2 DB 2017-84 - Mouvement national pour les Antilles – Attribution d'une subvention au profit de la Croix-Rouge.

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE d'attribuer une aide financière d'un montant de 4 000,00 € en soutien aux victimes des ouragans intervenus dans les îles antillaises par l'intermédiaire de la « Croix Rouge Française ».

4. INFORMATIONS ET COMMUNICATION

- Tableau de bord d'activités au 30/09/2017.
- Tableau de bord financier au 30/09/2017.
- Tableau de bord « ordures ménagères » au 31/08/2017.
- Tableau de bord « opération ravalement de façades » au 30/09/2017.
- Tableau de bord « Amélioration de l'habitat PIG » au 30/09/2017.
- Tableau de bord « Protocole territorial d'aide à la rénovation thermique des logements privés » au 30/09/2017
- Tableau de bord « Isolation thermique » au 30/09/2017.
- Tableau de bord « Autorisation d'Urbanisme » au 30/09/2017.
- Tableau de bord « Petite Enfance » du 31/08/2017.
- Autres communications

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19h30.

Rombas, le 11/10/2017,

Le Président,



Lionel FOURNIER